REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune

La Roque-en-Provence

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/07/2021

L'an deux mille vingt, le 21/07/2021 à 19h30 heures,

## Nombre de conseillers

-	En exercice	6
-	Présents	6
-	Votants	6
-	Absents	0
-	Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 12/07/2021 Date d'affichage : 12/07/2021

## **Objet:** Demande de subvention au titre des Amendes de police Année 2021

La commune peut bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police pour des travaux de voirie en matière de sécurité routière.

Pour 2021, il est proposé de présenter un dossier relatif aux travaux d'aménagement du quartier de L'Escle et Route de L'Iscle pour un montant de 13 875 .00 €uros HT soit 16 650.00 €uros TTC .

Ces travaux sont subventionnables à hauteur de 30%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibération, sollicite à l'UNANIMITE une subvention au titre des amendes de police pour auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour financer ces travaux en 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI

## AR Prefecture

006-210601076-20210721-D\_2021\_07\_05-DE Reçu le 02/08/2021

Publié le 02/08/2021

